

# Fiche d'adhésion à l'Association des Enfants Fournier-Villon

## LE PARENT

Nom & prénom du parent adhérent : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal et ville : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Mobile : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

## LE OU LES ENFANTS

Nom & prénom	Commune & nom de l'établissement scolaire	Classe

### Je rejoins l'Association des Enfants Fournier-Villon

Adhésion pour l'année scolaire 4,50 €

Je participe financièrement à l'association (selon vos possibilités) \_\_\_ €

*Tous les dons seront les bienvenus et participerons aux diverses actions de l'association*

Je participe à l'organisation des événements de l'association (selon vos disponibilités)

**Total à régler** \_\_\_ €

### ET / OU

### Je rejoins la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves

Adhésion annuelle **avec** « La Revue des Parents » 21,00 €

Adhésion annuelle **sans** « La Revue des Parents » 17,65 €

### OU

### Je suis déjà adhérent(e) à la FCPE

Je cotise auprès du conseil local de \_\_\_\_\_

Je souhaite cotiser pour ce conseil local 4,50 €

Je soutiens ce conseil local par un don \_\_\_ €

**Total à régler** \_\_\_ €

Règlement par chèque à l'ordre de la **FCPE** ou espèces.

Le règlement doit être remis au conseil local sauf pour les adhérents isolés qui doivent envoyer leur règlement et leur bulletin à la FCPE départementale.

Date et signature :

## Association des Enfants Fournier-Villon

Pour nous contacter par voie postale, 2 adresses :  
École François Villon, 3 rue de la Planche aux Carpes  
École Maternelle Annie Fournier, Impasse Montpensier  
à 28 000 Chartres

<http://fournier-villon.fr/> - [fournier.villon@yahoo.com](mailto:fournier.villon@yahoo.com)

Association à but non lucratif, et conseil local de la FCPE

## FCPE 28 – CDPE de l'Eure-et-Loir

Conseil Départemental de Parents d'Élèves  
8 rue de la Taye – 28 110 Lucé  
06 25 14 38 19 – 06 11 89 01 28

### Des parents au service d'autres parents

#### Dans les écoles, les collèges et les lycées :

Conseils d'écoles, conseils d'administration, conseils de classe, conseils de discipline...

#### Dans les commissions municipales :

Projet Éducatif De Territoire (PEDT), commission, restauration...

#### Dans les commissions départementales :

Appels, affectations, bourses, transports, MDPH...

#### Dans la formation des parents d'élèves, délégués et élus...

#### Dans les discussions avec les pouvoirs publics

Préfet, recteur, directeur académique, élus...

#### Dans toutes les activités locales

Des conseils de parents d'élèves dans chaque établissement (bourses aux fournitures, kermesses, conférences...)

### La Revue des Parents

Tous les 2 mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant (6 numéros par an).

3,35 € pour les adhérents / 6 € pour les non-adhérents